

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail

Arrêté du **08 JUIN 2018**

portant nomination des examinateurs spécialisés pour les concours externe et interne de recrutement des inspecteurs du travail ouverts au titre de l'année 2018

La ministre du travail,

Vu l'arrêté du 15 décembre 2000 relatif à l'organisation et au programme des concours de recrutement des inspecteurs du travail, modifié par l'arrêté du 9 juin 2009 et par l'arrêté du 9 juillet 2012, notamment l'article 8,

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'un concours externe, d'un concours interne et d'un troisième concours pour le recrutement d'inspecteurs du travail,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés en qualité d'examineurs spécialisés pour les épreuves orales du concours externe d'inspecteur du travail, organisé au titre de l'année 2018 :

Monsieur Alain BRY	Professeur agrégé hors classe honoraire ;
Monsieur Jean-Marc CHICHE	Directeur adjoint du travail mis à disposition du ministère de l'intérieur auprès de l'office central de lutte contre le travail illégal ;
Monsieur Thomas COLIN	Inspecteur du travail à la direction générale du travail ;
Madame Céline GISBERT	Attachée principale d'administration de l'Etat à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes, unité départementale de la Drôme ;
Madame Barbara RUBAGOTTI	Directrice adjointe du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bourgogne-Franche-Comté ;
Madame Pamela TOMCZAK	Inspectrice du travail à la direction générale du travail.

Article 2

Sont nommés en qualité d'examineurs spécialisés pour les épreuves orales d'options des concours externe et interne d'inspecteur du travail, organisés au titre de l'année 2018 :

Monsieur André-Michel AZARIAN	Directeur de projet Environnement Santé Qualité en Côte d'Or ;
Monsieur Frédéric COLIN	Maître de conférences à l'université d'Aix en Provence ;
Madame Morgane COUTURIER	Professeure agrégée à l'Académie de Caen ;
Monsieur Baba DIALLO	Inspecteur du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle Aquitaine ;
Monsieur Pierre FADEUILHE	Maître de conférences à l'institut national polytechnique de Toulouse ;
Madame Marie-Laure MESSE-ROTH	Vice-présidente du Tribunal administratif de Strasbourg ;
Monsieur Clotaire MOULOUNGUI	Maître de conférences à l'université du Littoral Côte d'Opale ;
Madame Céline RANQUE	Inspectrice du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle aquitaine, unité départementale de la Gironde ;
Madame Josiane SPITERI	Attachée principale d'administration honoraire, représentante des ministères sociaux au bureau de l'aide juridictionnelle de la Cour de cassation.

Article 3

Sont nommés en qualité d'examineurs spécialisés pour les épreuves orales de langues étrangères des concours externe et interne d'inspecteur du travail, organisés au titre de l'année 2018 :

Madame Alejandra CHULIA JORDAN	Professeure d'espagnol ;
Madame Susanne DUMMAN	Professeure d'allemand ;
Madame Laurinda FERREIRA	Professeure de portugais ;
Madame Manon GAIMARD	Professeure d'italien.
Madame Cécile MILLOT-MARICOT	Professeure d'anglais ;

Article 4

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le **08 JUIN 2018**

Le Chef du bureau du recrutement

Arnaud SCOLAN